

Réponse du Conseil administratif à la motion de Mmes Nicole Valiquer Grecuccio, Gisèle Thiévent, Catherine Gaillard-lungmann, Hélène Ecuyer, MM. Roman Juon et François Sottas, acceptée par le Conseil municipal le 23 février 2004, intitulée: «Pour une brasserie au pont de la Machine».

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à étudier la possibilité de réaffecter le bâtiment situé sur le pont de la Machine à un usage collectif (café ou brasserie), qui ponctuerait le projet «Le Fil du Rhône» d'un lieu de délasserement;
- à examiner cette même opportunité conjointement avec le Musée de l'horlogerie et Swatch Group, si cette option devait être définitivement retenue.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le 4 décembre 2003, le groupe Swatch est devenu officiellement le nouveau locataire d'une partie du bâtiment historique du pont de la Machine, malgré les préavis négatifs du Conseil administratif.

Le Conseil administratif a pu ensuite rencontrer des représentants du groupe Swatch pour discuter de l'affectation de cet espace et les sensibiliser à l'intérêt du site pour la vie genevoise.

Inauguré le 6 avril 2006, il abrite une exposition permanente de la collection des montres Swatch, ainsi que des expositions temporaires, comme celle consacrée récemment à Jaquet Droz.

Par ailleurs, en février 2007, un lounge bar ainsi qu'un restaurant-bar, tenus par le Arthur's groupe SA, ont ouvert leurs portes au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage du bâtiment. Enfin, une terrasse d'été sera également installée durant la belle saison.

Le Conseil administratif regrette que le bâtiment situé sur le pont de la Machine n'ait pu s'inscrire dans le cadre du projet «Le Fil du Rhône», mais apprécie que le groupe Swatch ait tenu compte de ses remarques en créant un espace ouvert à tous.-

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
André Hediger

Le 4 avril 2007.